

# Le Castelnodais

#28 Nov.Déc 2022 • Magazine d'informations municipales

**Le patrimoine Castelnodais**  
page 12



**Page 7**

Nouvelle  
gouvernance

**Page 16**

Zone 30  
ou zone  
de rencontre ?

**Page 21**

Salon de la  
Peinture et  
de la Sculpture



## 2 📷 Retour sur image



### **BRAVO À L'ÉQUIPE DE FOOT FÉMININE !**

Samedi 27 août, la Mairie a reçu l'équipe féminine de football de la commune au complexe sportif Raymond-Perrin afin d'honorer leur victoire à la finale de la Coupe féminine du District d'Ille-et-Vilaine.

Bravo à toute l'équipe !



### **NOUVEAU SUCCÈS POUR L'APRÈS-MIDI FESTIF DES SENIORS !**

Près de 200 seniors ont participé à l'après-midi festif organisé par le CCAS le dimanche 1<sup>er</sup> septembre. Tout au long de l'après-midi, des gâteaux et boissons ont été servis dans une ambiance musicale et les danseur.se.s ont retrouvé les pas de danse. Du 2 au 18 novembre, venez découvrir et choisir les photos de l'après-midi festif auprès du CCAS.



### **ACCUEIL DES NOUVEAUX.ELLES HABITANT.E.S**

Cette année, la matinée d'accueil des nouveaux.elles habitant.e.s a eu lieu le samedi 17 septembre.

Au programme, visite commentée de la ville en car et cocktail à la Médiathèque La Source.

Bienvenue à toutes et à tous !



### **BALADE MUSICALE AU CŒUR DE LA NATURE**

Dimanche 25 septembre, 40 habitant.e.s se sont donné.e.s rendez-vous pour la balade musicale organisée par la Municipalité. L'artiste Odile Barlier a proposé « La Traversée La Cabane à Ouir », véritable balade sensorielle.



### **VOYAGE SENIORS**

Cette année, le voyage seniors organisé par le CCAS a eu lieu du 2 au 9 octobre à Obernai en Alsace. 25 Castelnodais.es et 31 Cantepien.nes étaient de la partie. D'ici à quelques semaines, un bilan (avec des photos) sera fait. Et pour 2023... une autre destination !



### **FÊTE DE LA SCIENCE : PROJET GREENLANDIA**

Samedi 8 octobre, une quarantaine de personnes étaient présentes aux temps forts du projet Greenlandia. Au programme : ateliers scientifiques, projections de films et table ronde.

# Sommaire

## 4 📄 Brèves

Après-midi Aquatonic pour les seniors  
Atelier « Entraîner sa mémoire »  
Agents recenseurs  
Opération de remplacement des bacs de collecte  
Des formations aux gestes de premiers secours

## 6 🗣️ Décisions municipales

Un espace de coworking  
Les horaires d'éclairage public  
Nouvelle gouvernance : présentation des 9 délégations

## 9 📰 Actualités municipales

Du changement au service finances  
Création d'une Convention Territoriale Globale  
Les projets périscolaires et extrascolaires

## 11 📁 Dossier

Le patrimoine Castelnodais :  
Historique, bâti, vert

## 16 🏘️ Intercommunalité

Zone 30 et zone de rencontre  
Point sur les travaux

## 18 ✍️ Le mag

Laure Mariault / Agnès Gérard  
Une nouvelle association : la Protection Civile  
Une nouvelle entreprise : NG Thermique  
Le bio en perte de vitesse

## 21 🎨 Culture / Médiathèque

Salon de la Peinture et de la Sculpture  
Concert : Leïla and the Koalas  
Les rendez-vous de la Médiathèque

## 23 📧 Communication

Autour de Noël...

## 23 📄 Expression de l'opposition

## 24 📅 Agenda



# Édito

## LES FINANCES PUBLIQUES TERRITORIALES MISES À MAL

Chères Castelnodaises, chers Castelnodais

**L'augmentation du prix de l'énergie va toucher l'ensemble des particuliers et des entreprises. Ainsi, votre future facture énergétique va considérablement évoluer dans les mois qui viennent. Fort heureusement, le bouclier énergétique viendra freiner l'augmentation de ces tarifs.**

En revanche, le choc sera beaucoup plus rude pour l'ensemble des collectivités de France à partir du début de l'année 2023. Il me semble important que vous soyez au courant des conséquences pour la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. La commune va en effet subir une hausse du prix des fluides (gaz et électricité) de 409 000€. Nous passerons donc d'une facture énergétique en 2022 de 265 000€ à une facture de 674 000€ en 2023.

Jamais les collectivités n'avaient connu de tel revers financier. La hausse des prix du gaz et de l'électricité ne pourra être absorbée par le budget de la commune sans conséquences sur les services publics et le fonctionnement des équipements. Et nous le regrettons.

Par ailleurs, l'Etat a appliqué une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires de +3.5% qui devenait nécessaire car ce point était gelé depuis plus de 6 ans. La contrepartie, c'est une hausse de 60 000€ en 2022 et de 122 000€ en 2023 de la masse salariale pour notre collectivité. Aussi, avec la forte inflation du prix des matières premières, et sans bouclier énergétique pour les collectivités locales, la commune devrait constater une augmentation de son budget de fonctionnement de plus de 600 000€. Cette situation de grande ampleur et inédite devra être prise en compte pour l'élaboration de notre budget prévisionnel 2023.

Dans ce contexte, j'ai demandé aux Élu.e.s et services de travailler sur le budget de fonctionnement 2023 dans un cadrage strict, avec une orientation à moins 5% sur les bases de celui de 2022. Le budget d'investissement ne devra prévoir aucune dépense supplémentaire à celles prévues dans la projection 2022-2026.

Je me suis donné pour objectif de trouver 10% d'économie sur nos consommations d'énergie. Nous devons être imaginatifs et force de proposition. Des groupes de réflexions ont été lancés. Nous avons demandé aux écoles et services de la ville de nous faire des propositions. Une réunion avec l'ensemble des associations a été organisée. Les pistes déjà envisagées prévoient la mutualisation ou l'optimisation des salles et de baisser la température dans l'ensemble des salles de sports et autres bâtiments municipaux et aussi y mettre des thermostats. Nous diminuerons l'éclairage public, les illuminations de Noël et le plan de rénovation énergétique de nos bâtiments publics va continuer en 2023.

Aussi, lors du Conseil municipal du 12 octobre, j'ai proposé à l'opposition de se joindre à la majorité pour voter un vœu au gouvernement pour la mise en place d'un plafonnement à court terme des tarifs de l'énergie et du retour au tarif réglementé pour les collectivités. Vœu voté à l'unanimité.

Sébastien GUERET

Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

*Sébastien GUERET*

### Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00).  
4150 exemplaires. Diffusion gratuite / [www.ville-noyal-chatillon.fr](http://www.ville-noyal-chatillon.fr) 📄 Suivez-nous sur [f](#)

• **Directeur de la publication:** Sébastien Guéret  
• **Adjointe à la communication:** Valérie Le Boulter  
• **Rédaction:** Léa Moreau avec la participation des services municipaux  
• **Design - création graphique et impression:** Imprimerie du Rimon  
11, rue des Bintlinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche  
[www.imprimeur-rennes.fr](http://www.imprimeur-rennes.fr)  
Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC.





# Après-midi Aquatonic pour les seniors

Le mardi 13 décembre 2022, le Centre Communal d'Action Sociale de Noyal-Châtillon-sur-Seiche organise un après-midi à l'Aquatonic de Saint-Grégoire, l'occasion pour les seniors de profiter des bienfaits de l'eau et de plonger dans un bain de bien-être.

- € Entrée : 21€ (plein tarif) et 11€ (tarif réduit : 10€ pris en charge par le CCAS suivant un plafond de ressources) à régler lors de l'inscription auprès du CCAS.
- 🕒 Bonnet de bain obligatoire (achat possible sur place à 3,50€), pour les hommes, seuls les slips et boxers de bain sont autorisés.
- 👤 Transport pris en charge par le CCAS.
- 🕒 Départ : 13h00 sur le parking de l'Espace Louis Texier. Retour : vers 16h00.

### Vous avez plus de 65 ans et vous êtes intéressé.e ?

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du CCAS, muni de votre pièce d'identité et de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.

**Pour plus de renseignements, contactez le CCAS au ☎ 02 99 05 20 14.**

## Atelier « Entraîner sa mémoire, tout en prenant plaisir »

? « Où ai-je bien pu mettre mes clés ? »  
« Qu'est-ce que je suis venu chercher ici ? ».

Autant de situations du quotidien qui nous interpellent, nous inquiètent et finissent par nous faire douter de notre mémoire. D'où viennent ces petits trous de mémoire tellement agaçants ? Pourquoi avons-nous l'impression de moins bien mémoriser avec l'âge ?

**Pour y répondre, le CCAS de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et le CLIC All'âges, en partenariat avec l'association Brain Up, vous invitent à une conférence gratuite sur le thème « Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ? » pour mieux comprendre comment pallier ces difficultés et rendre notre mémoire plus efficace.**

Dans le prolongement de la conférence, vous pourrez aussi participer à un atelier «**Entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir**», réparti sur 5 séances collectives. A raison d'une séance par semaine, vous apprendrez les méthodes et les techniques pour entraîner et préserver votre mémoire. C'est avant tout un moment de plaisir et de convivialité ! Venez échanger et travailler votre mémoire grâce à des jeux d'attention et d'observation, à des exercices de logique et de vocabulaire. C'est aussi l'occasion de partager vos expériences de vie et d'être conseillé par un professionnel en psychologie qui répondra à toutes vos questions sur le fonctionnement de la mémoire et sur les effets de l'âge.

L'ensemble du programme est gratuit et ouvert à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus.

👤 **Le nombre de places pour l'atelier est limité.**

🕒 **Conférence : lundi 23 janvier 2023, de 14h30 à 16h30.**

📅 **Ateliers : lundis 30 janvier, 6 et 27 février, 6 et 20 mars 2023, de 14h30 à 16h30.**

📍 **Lieu : Espace Louis Texier, 10 rue de Vern**

**Inscriptions à l'atelier auprès du CCAS :**

☎ **02 99 05 20 14** ✉ **social@ville-noyal-chatillon.fr**

## VIOLENCES INTRAFAMILIALES

**Des flyers seront distribués le vendredi 18 novembre (10h00-12h00/14h00-16h00) aux entrées du Super U et Lidl.**

Une exposition sera installée dans le hall de l'Espace Louis Texier du jeudi 1er au jeudi 15 décembre. Un vernissage aura lieu le 3 décembre à partir de 11h00.

## VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

**La campagne de vaccination antigrippale a débuté mi-octobre.** A Noyal-Châtillon-sur-Seiche, le cabinet d'infirmier.e.s suivant procède à la vaccination :

### CABINET INFIRMIER

Valérie BARDAINE, Barbara SOUTIF, Philibert DEVARRE, Elodie GENDRON

📍 **3 rue Nicolas Appert**

☎ **06 07 97 90 01**

🕒 **En plus des permanences habituelles de 7h30 à 8h00 tous les matins du lundi au samedi, le cabinet assurera des permanences supplémentaires pour la vaccination antigrippale les mardis et vendredis de 11h30 à 12h00 jusqu'au 16 Décembre 2022.**

## LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE : LES GESTES SIMPLES POUR LES ÉVITER

**Les intoxications accidentelles par le monoxyde de carbone** touchent chaque année en France environ 1 000 foyers et plus de 3 000 personnes. C'est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas. Pour éviter ces intoxications, faites vérifier et entretenir vos cheminées, poêles (bois/granulés) et chaudières (gaz/fuel) chaque année avant l'hiver.

## PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2023 – 2028

Dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat 2023 – 2028, Rennes Métropole a programmé les lieux et les dates des prochaines rencontres donnant la parole aux habitant.e.s :

🕒 **Mardi 8 novembre à 18h30 : Chantepie, la Maison pour Tous, salle Pierre Fouré, 86 avenue André Bonnin**

**Mardi 15 novembre à 18h30 : Pont-Péan, espace Beausoleil, 3 allée de la Mine**




## Recensement de la population : la Mairie recrute des agent.e.s recenseur.se.s

L'INSEE, en collaboration avec les différentes communes françaises, organise chaque année le recensement de la population pour le compte de l'Etat.

Tous les 12 mois, un panel d'environ 7000 communes est concerné. Pour Noyal-Châtillon-sur-Seiche, la prochaine campagne recensement se déroulera au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023. Afin de procéder à cette mission indispensable et obligatoire, la Mairie recrute une équipe d'agent.e.s recenseur.se.s qui interviendront sur le terrain de début janvier à fin février 2023. Cette mission est rémunérée en fonction du nombre de questionnaires complétés ainsi que des foyers démarchés. La mission débute par des formations et le repérage des adresses à recenser.

Si vous avez le sens du contact, êtes disponible au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 et souhaitez-vous engager dans cette mission, il vous est possible de candidater directement :

 **sur le site de la Mairie** (rubrique Vie Municipale / La Mairie recrute), en envoyant votre CV à l'adresse

 **rh@ville-noyal-chatillon.fr** ou en déposant votre candidature à l'accueil de la Mairie.

**Renseignements au 02 99 05 20 03** (service Ressources Humaines).

## Opération de remplacement des bacs d'ordures ménagères

La Direction des déchets va lancer, début novembre, une vaste opération de remplacement des bacs dédiés à la collecte des ordures ménagères.



Réalisée par Suez pour le compte de la collectivité, cette opération va durer jusqu'à fin 2023 et concerne 2/3 des communes du territoire dont Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Au total, ce sont ainsi 53 000 bacs qui seront remplacés, à savoir ceux qui ont plus de 14 ans d'âge et/ou ceux qui ne sont pas pucés. La première phase se déroulera de début novembre à mi-décembre 2022.

En termes d'information, les usagers concernés (uniquement) recevront dans leur boîte à J-15 maximum un courrier les invitant à sortir leur bac le jour de la collecte des ordures ménagères et à ne le rentrer que le lendemain soir durant quelques semaines dans l'attente que le bac soit remplacé. L'utilisateur n'aura pas besoin d'être présent. Une assistance téléphonique sera assurée par le prestataire pour cette opération.

## Le département est toujours classé en crise sécheresse

Les pluies d'août et celles de la première quinzaine de septembre n'y changent rien. Si la végétation a retrouvé quelques couleurs verdoyantes, l'état des ressources superficielles et souterraines restent toujours aussi inquiétant. Le préfet qui a présidé personnellement le comité de gestion des ressources en eau, le mercredi 14 septembre, maintient le département en situation de crise.

Un seul mot d'ordre, la mobilisation générale pour réduire nos consommations : Ecolo, Juste l'eau qu'il faut !

**Économisons l'eau pour éviter des coupures au robinet.**

RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU

-  Réservez l'eau de pluie pour arroser vos plantes
-  Fermez le robinet
-  Fermez le robinet un vous savonnez
-  Privilégiez la douche à la baignoire

RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

-  Éteignez les lumières
-  Fermez vos radiateurs si le chauffage est éteint
-  Débranchez vos appareils inutilisés

## Des formations aux gestes de premiers secours

pour l'ensemble des enseignant.e.s des écoles de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Une formation aux gestes de premiers secours à l'attention d'un premier groupe d'enseignant.e.s des 3 écoles de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a été organisée pour la première fois en décembre 2021. En cette fin d'année, une nouvelle formation sera programmée afin qu'un second groupe d'enseignant.e.s puisse en bénéficier. Enfin, ce dispositif sera clôturé en 2023 par une invitation adressée à ceux et celles qui n'auront pas participé aux sessions précédentes. Animée par l'association Union Départementale des Premiers Secours d'Ille-et-Vilaine (UDPS 35), cette formation permet d'apprendre les gestes qui peuvent sauver une vie humaine, et d'utiliser un défibrillateur en attendant les services de secours. La prise en charge financière est assurée par la collectivité.

## Rentrée scolaire 2023-2024

Pour tous les nouveaux élèves, les familles pourront contacter le service "Vie de la cité" à partir du 20 février 2023. Les enfants nés en 2020 doivent être scolarisés en septembre 2023. Pour les enfants nés en 2021, la rentrée sera obligatoire en septembre 2024. En fonction des effectifs, quelques places pourront éventuellement être ouvertes à la rentrée 2023.

### La commune teste un espace de coworking

Un espace situé en plein cœur de ville va pouvoir accueillir des entreprises à la recherche de bureaux ou simplement d'une connexion internet.



Espace coworking

Ces dernières années, les modes de travail ont fortement évolué. En parallèle, la flambée des tarifs de l'énergie a encouragé les entreprises à s'implanter au plus près du domicile des travailleur.se.s. La municipalité souhaite accompagner ce mouvement, avec la mise en place d'une offre de coworking sur la commune. Elle s'adresse à des entreprises ou travailleur.se.s indépendant.e.s à la recherche de bureaux, mais souhaitant s'immerger dans une ambiance collaborative.

Pour ce faire, elle s'appuie sur une ancienne maison d'habitation située au 7, allée des Bouvreuils et acquise dans le cadre de la rénovation à venir du centre-ville. Vouée à la démolition mais encore en excellent état, elle dispose de 5 à 6 chambres transformées en bureaux, ainsi que d'un open space et une cuisine fonctionnelle pour les différents besoins des travailleur.se.s. Cet espace est aussi l'occasion de développer l'activité d'entreprise en centre-ville afin de le dynamiser. L'installation dans ces locaux permettra donc de tester les besoins de ce type de lieu, afin de mieux le prendre en compte plus tard, dans la réfection du cœur de ville.

**Les entreprises intéressées peuvent contacter le**

☎ 06 87 77 38 61 ou par ✉ [anthony.chenais@ville-noyal-chatillon.fr](mailto:anthony.chenais@ville-noyal-chatillon.fr)

### Les horaires d'éclairage public modifiés

Suite à l'enquête mise en place en septembre, l'amplitude horaire de l'éclairage public va être diminué, tout en tenant compte du passage des bus ou des activités associatives.

Une décision actée par Rennes Métropole, après la mise en place d'une enquête publique en septembre à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, avec des résultats allant en ce sens pour une majorité de répondant.e.s (résultats complets disponibles sur le site web de la commune).

Concrètement, l'allumage débutera à 6h sur l'ensemble de la commune, sauf pour les axes de bus, où l'éclairage commencera 15 minutes plus tôt. Même chose pour le soir, avec une extinction à 22h30, sauf aux abords des équipements publics comme les salles de sport.

Le week-end, le régime sera différent, avec un allumage à 7h (6h pour les axes bus) le samedi matin, et... aucun le dimanche matin sauf sur la place du marché !

Les vendredis et samedis soirs verront une extinction à 23h (0h30 aux axes bus). Dernier volet, une extinction totale aura lieu de mi-mai à mi-août, en raison de l'ensoleillement matinal et tardif à cette époque de l'année.

L'ensemble des villes de la Métropole souhaite ainsi réaliser des économies d'énergie, dans un contexte de flambée des tarifs de l'électricité, une réduction des consommations énergétiques et de la pollution lumineuse qui est aussi bonne pour l'environnement. L'objectif est aussi d'avoir une harmonisation entre les communes, alors que 68 régimes différents existent actuellement. Pour autant, cette modification s'adaptera à la réalité du terrain, pour prendre en compte le passage des transports en commun et les activités ludiques ou sportives locales.



**Objectif : réduire la consommation d'énergie de l'éclairage public**





## Nouvelle gouvernance : présentée par le Maire, Sébastien Gueret

**Depuis plus d'un an, je travaille sur la mise en place d'un nouveau fonctionnement au sein de l'organisation interne des Élu.e.s de la majorité.**

Mes objectifs étaient de pouvoir gagner en efficacité et ainsi pouvoir développer des projets en cours mais aussi d'en proposer de nouveaux, répartir la charge de travail, reconnaître et valoriser le travail effectué par mes collègues.

Ceci était aussi une promesse auprès de mon équipe d'élargir notre gouvernance avec la mise en place de nouveaux Conseiller.ère.s Délégué.e.s.

J'ai travaillé en plusieurs étapes. J'ai tout d'abord reçu en entretien individuel les Adjoint.e.s et les Haut.e.s Délégué.e.s. Ce temps a permis de faire un point d'étape sur notre fonctionnement, sur les projets en cours et à venir. Puis, dans un second temps, j'ai également reçu les Conseiller.ère.s Municipaux.ales individuellement afin de mieux cerner leurs envies et les actions qu'ils souhaitaient développer.

Ensuite, j'ai fait une synthèse des rencontres et j'ai proposé à certain.e.s Élu.e.s de prendre des délégations afin de soutenir le travail des Adjoint.e.s et Haut.e.s Délégué.e.s et ainsi pouvoir renforcer et déployer de nouveaux projets.

Une fois la proposition faite à l'ensemble de mon équipe, ils ont travaillé sur des feuilles de route qui permettent de donner des objectifs aux Élu.e.s et de commencer à décliner des projets.

Un poste de haut délégué a été supprimé. 8 postes de Délégué.e.s ont été créés. Chaque Délégué.e sera sous la responsabilité d'un.e Adjoint.e et du Maire.

Le Conseil municipal sera donc composé du Maire, de 8 Adjoint.e.s, de 2 Haut.e.s Délégué.e.s, de 8 Conseiller.ère.s Délégué.e.s et de 4 Conseiller.ère.s qui mèneront des projets ponctuellement.

Afin de valoriser le travail de chacun.e tout en gardant l'enveloppe financière des indemnités constantes, il a été acté, que sur un principe de solidarité, l'ensemble des Élu.e.s (Maire, Adjoint.e.s et Haut.e.s Délégué.e.s) participent financièrement. Ainsi, ces Élu.e.s se voient réduire leurs indemnités afin de les partager avec les Délégué.e.s.

Toute ma démarche a été basée sur la participation des Élu.e.s avec des temps de validation collective en réunion ou sous forme de compte-rendu. L'ensemble de cette organisation a été validée lors du séminaire de rentrée des Élu.e.s du 10 septembre.



*Sébastien Gueret, Maire*



*Le Maire Sébastien Gueret a rassemblé son équipe lors d'un séminaire d'élus qui s'est déroulé la journée du samedi 10 septembre.*



## Présentation des 9 délégations



**Muriel SERRE**

DÉLÉGUÉE à la relation avec la crèche Menthalo, co-déléguée à l'égalité femmes hommes et co-déléguée restauration collective et alimentation durable



**Gaëtan BOUVET**

DÉLÉGUÉ à l'emploi et aux liens avec les entreprises, l'artisanat et le commerce



**Nolwenn BOZEC**

DÉLÉGUÉE au projet valorisation des bords de Seiche, de la mise en place du marché Bio et co-déléguée restauration collective et alimentation durable



**Catherine PELTIER**

DÉLÉGUÉE aux situations de handicap



**Philippe MENEUST**

DÉLÉGUÉ aux animations sportives



**Agnès BLANCHARD**

DÉLÉGUÉE à la valorisation floral et artistique dans la ville et co-déléguée à l'égalité femmes hommes



**Thibault DELINOTTE**

DÉLÉGUÉ à l'état civil, mariage, pacs et funéraire



**Michel BOURTOURAUULT**

DÉLÉGUÉ à la démocratie participative



**Christian GUETTE**

DÉLÉGUÉ en charge du suivi de la santé



## Du changement au service finances de la Mairie !

**Brigitte Thomas, Responsable du service finances et marchés publics, est partie en retraite le vendredi 23 septembre.**

Arrivée en 1984, elle a d'abord travaillé dans le service comptabilité à mi-temps. La commune ne comptait alors que 1400 habitant.e.s, contre 7500 aujourd'hui. Au fil des années, elle s'est vue confier de nouvelles responsabilités, jusqu'à sa prise de poste en tant que Responsable du service finances à la fusion des deux communes intervenue en 1993, direction élargie aux marchés publics à compter de 2009.

Sa longue carrière a été marquée par la fusion des communes de Châtillon-sur-Seiche et de Noyal-sur-Seiche. Au cours de ses 30 années au service de la commune, Mme Thomas a dû faire preuve d'une très grande adaptabilité et a été amenée à collaborer étroitement avec de nombreux élu.e.s.

Elle transmet aujourd'hui ses fonctions à Emmanuelle Michel, avec qui elle a déjà eu l'occasion de travailler pendant une douzaine d'années, notamment sur des outils d'analyse et de prospective financière.

Sa successeure, arrivée fin août, a déjà occupé un poste similaire à la Roche aux Fées Communauté où elle était Responsable des finances et des ressources humaines. Elle compte également dans son expérience professionnelle un poste de consultante en finances et fiscalité chez Ressources Consultants Finances, entreprise qui accompagne les collectivités locales dans l'étude, le conseil et la prospective en finances publiques locales.

Après 4 années en communauté, elle avait, aujourd'hui, l'envie d'évoluer au sein d'une commune et d'acquérir de nouvelles compétences sur le domaine de la commande publique.

Nous souhaitons une bonne continuation à Brigitte Thomas et la bienvenue à Emmanuelle Michel !



## Création d'une Convention Territoriale Globale : Mme Blin nous en dit plus

**La branche Famille de la CAF et l'État ont signé une convention d'objectifs et de gestion permettant la mise en place de Conventions Territoriales Globales (CTG).**

Elles sont généralisées progressivement à l'ensemble du territoire, en remplacement des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ). Ce dispositif garantit, à l'échelle du territoire concerné, un maintien des financements précédemment versés.

La CTG est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitant.e.s d'un territoire et se concrétise par la signature d'un accord-cadre avec une collectivité.

À Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, le CEJ a pris fin au 31 décembre 2019. Une CTG a été mise en place pour la période de janvier 2020 à décembre 2022. Les indicateurs de la CAF prennent en considération un nombre minimum de 10 000 habitant.e.s ainsi qu'un périmètre géographique correspondant aux réalités de vie des résident.e.s. Aussi, la CTG de la ville de Noyal-Châtillon-Sur-Seiche (7 003 habitants\*) fait l'objet d'un avenant de la part de la commune d'Orgères (5 152 habitants\*) pour l'année 2022. Saint-Erblon (3 311 habitants\*) rejoindra le dispositif en 2023.

**Les enjeux communs à Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Orgères concernent La Petite Enfance et l'accompagnement des parents :**

- La qualité des temps d'accueil collectif
- La Jeunesse : structuration politique de la Jeunesse autour des notions d'engagement et de citoyenneté
- Le social : autonomie, insertion sociale et professionnelle

En parallèle, chaque commune peut développer ses propres orientations et projets.

Afin de pouvoir couvrir au mieux notre plan d'actions, nous avons étroitement collaboré entre Adjoint.e.s de la commune : Valérianne Pronier, Adjointe à la Jeunesse et à l'Engagement Citoyen, Henri Nicolle, Adjoint à la Solidarité et aux Affaires Sociales sur le volet du travail social, Gilles Bodin, Adjoint à la Vie Associative concernant l'animation de la vie sociale, et moi-même, Alexandra Blin, Adjointe à l'Éducation, Petite Enfance et Enfance. Ce partenariat a aussi permis de travailler avec les Élu.e.s d'Orgères et les services des deux collectivités.

\* Source INSEE 2019



De gauche à droite : Valérianne Pronier, Henri Nicolle, Gilles Bodin et Alexandra Blin

## Fin d'année 2022 : les projets des services périscolaires et extrascolaires

La fin d'année s'annonce chargée ! Les deux services partagent quelques projets en commun.

### LA GRANDE LESSIVE : JEUDI 20 OCTOBRE 2022

C'est une installation artistique éphémère intergénérationnelle et internationale composée de réalisations plastiques de format A4 (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune, avant d'être suspendues en extérieur à des fils tendus à travers cours, places et rues, au moyen de pinces à linge. C'est sur le thème « La couleur de mes rêves », que les enfants se sont réunis le mercredi 19 octobre pour décorer l'accueil du Pôle Enfance. Les trois écoles ont affiché les réalisations le jeudi 20 octobre.

### LA ROUTE DU RHUM : À PARTIR DU 6 NOVEMBRE 2022

Les services vont suivre des skippeur.se.s participant à la Route du Rhum : Samantha Davies pour l'école Le Petit Prince, Maxime Sorel pour l'école Saint-Amand et Yannick Bestaven pour l'école Le Chat Perché.

Le but étant de faire découvrir d'autres activités sportives aux enfants.



de gauche à droite : Eric, Matthieu, Soazig, Marion et Audrey

### FÊTE VOS JEUX ! : VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

C'est sous le thème « À travers les époques » que l'équipe d'animation du Service Petite Enfance / Enfance / Jeunesse et la Médiathèque vous invitent à partager une soirée jeux en famille.

**Au programme :** des jeux d'hiver, des jeux d'aujourd'hui et des jeux de demain...

**Infos pratiques :**

 **Vendredi 18 novembre de 19h00 à 23h00**

 **Médiathèque La Source**

 **Entrée gratuite**

**Possibilité de restauration sur place avec un Food Truck.**

 **02 99 05 26 30**

### SEMAINE DU HANDICAP : DU LUNDI 28 NOVEMBRE AU SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Cette opération a pour but de sensibiliser les enfants aux différents handicaps qu'ils soient visibles ou invisibles.

**Au programme :** handisport, mise en situation de la vie quotidienne et activités manuelles pour les plus petits.

### LES DATES CLÉS :

#### Pour le périscolaire :

- Semaine du tri : du 10 au 14 octobre
- Elections des Délégué.e.s du midi : du 3 au 7 octobre
- Repas à thème sur le thème du Portugal : 29 septembre

#### Pour l'extrascolaire :

- Chauff/froid : du 22 octobre au 4 novembre
- Spectacle de Noël : mercredi 14 décembre

 **740 élèves sont actuellement scolarisés dans les 3 écoles**

## Qu'est-ce que le Projet Educatif Local (PEL) ?

« Construire avec tous les acteur.ice.s de la vie des jeunes, un projet permettant à chacun.e de s'épanouir et de trouver sa place », fil conducteur du Projet Educatif de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

La commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a été accompagnée depuis bientôt un an par une fédération d'éducation populaire pour la rédaction de son Projet Éducatif Local (PEL). Cette rédaction s'est faite en concertation avec l'ensemble des acteur.trice.s de la commune (agent.e.s, enseignant.e.s, associations de parents d'élèves, associations sportives, culturelles...) intervenant auprès des jeunes Castelnodais.e.s.

Le PEL est un document ayant pour vocation de fédérer tous les acteur.ice.s d'un territoire autour d'un projet commun en direction des enfants et des jeunes. Dans ce cadre, le PEL de la commune aura pour leitmotiv la coéducation car nous sommes convaincus de la complémentarité et de

l'importance de chaque acteur.trice dans l'épanouissement de nos jeunes.

Six grandes ambitions ont été mises en exergue : le bien-être et la santé, la parentalité, la citoyenneté, l'écologie et le développement durable, la laïcité et le pluriculturalisme ainsi que l'expérimentation. Ces axes guideront l'ensemble des projets et actions mis en place sur la commune qui s'engagera à soutenir tout.e acteur.ice souhaitant les porter afin de permettre aux jeunes Castelnodais.e.s de grandir sur un territoire où tout est mis en œuvre pour permettre leur épanouissement et le développement de leur citoyenneté ainsi que l'égalité Femme-Homme.



# Dossier

Le patrimoine Castelnodais







## Le patrimoine Castelnodais

« un héritage devenu un enjeu »

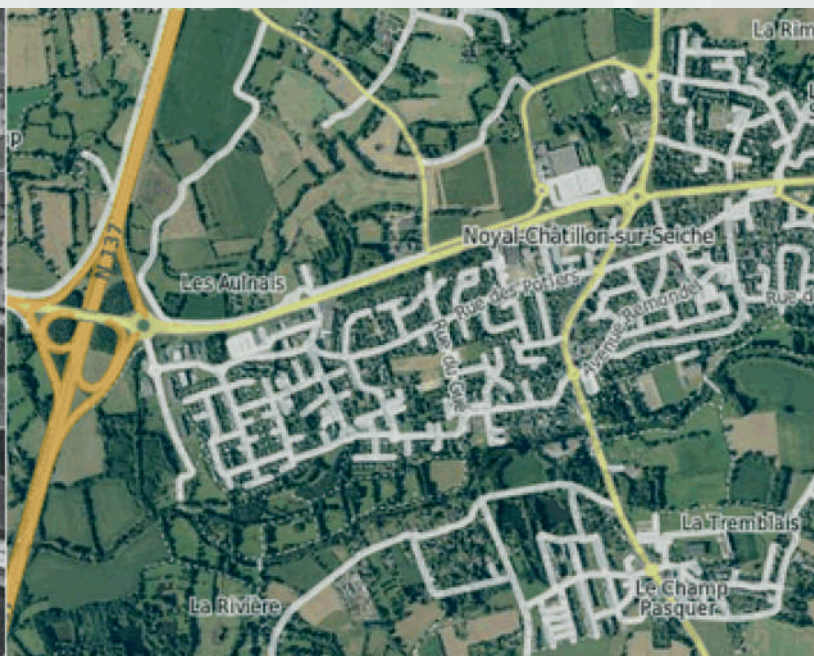
**Il était une fois Noyal, un joli marécage (du nom de Noda en latin) né semblerait-il au 11<sup>e</sup> siècle, et de son seigneur qui construisit un château en 1050. Chatillon, dit Castellum, une petite fortification, était sa voisine proche où se déroulait la foire du vieux bourg, qui perdura jusqu'à la révolution française.**

Un jour, Noda et Castellum se sont fait la cour, avec quelques tourments, leurs administrations étant quelque peu réticentes sur leur union. Mais, à force de patience, les deux communes célébrèrent leurs noces en 1993, unissant leurs vergers de pommes et de cerises. En 2023, nous fêterons leurs noces de perle, pour le plaisir de tous leurs habitant.e.s, les Castelnodais.e.s.

Suite à ce conte de fées réel, la commune est de par sa situation en première ceinture de la Métropole et par conséquent son attractivité est très convoitée. Les besoins du Plan Local de l'Habitat (PLH) imposent actuellement à la ville une réalisation de 132 logements par an.

L'entrée sur Noyal-Châtillon-sur-Seiche, que ce soit depuis Saint-Erblon ou bien depuis Rennes, donne une image de ville nouvelle par ses collectifs récents. Une commune en développement continu, abritant un patrimoine existant qui n'est pas perceptible au premier regard. Si nous prenons le temps de nous arrêter, d'emprunter les chemins de traverse, elle nous fera découvrir ses richesses.

Son patrimoine historique, constitué de bâtiments publics et privés, sont mis en valeur par un espace urbain et rural, boisé et bucolique. A cela s'ajoute des infrastructures publiques nécessaires à la vie de ses habitant.e.s, quelques soient leurs âges et leurs activités.







## Le patrimoine historique, «ville et campagne»

**De par la nécessité de construire de nouveaux logements et l'importance de ne pas toucher les terres agricoles, notre commune a l'obligation de se renouveler sur elle-même, en partie. Or, cette nécessité ne doit pas nuire à la préservation des bâtiments existants, ceux-ci restants un ancrage de la vie passée et de l'Histoire. En conciliant ces deux objectifs, nous parviendrons à loger les Castelnodais.e.s d'aujourd'hui et de demain tout en respectant le souvenir de ceux d'hier.**

### L'HISTOIRE REPRÉSENTÉE PAR DEUX ÉGLISES

La municipalité a organisé, sur le site de l'église Saint Léonard (11<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècle), une réunion en février dernier avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'Institut National des Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). A l'issue de cette visite, un cahier des charges a été établi et une consultation lancée pour la réalisation d'un diagnostic préalable à la restauration de l'édifice. Celui-ci permettra d'étudier un programme pluriannuel de sécurisation et valorisation des lieux notamment de la crypte et ses peintures. Les abords de l'église feront partie d'un partenariat avec Rennes Métropole, propriétaire du parvis.

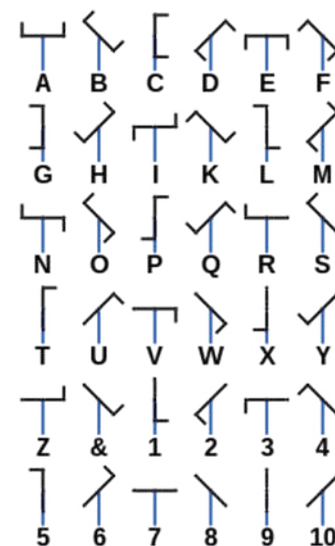
Cette action de mise en valeur du patrimoine bâti se fait en cohésion avec l'association des Amis de Saint Léonard, très engagée dans cet objectif, en réalisant notamment des

visites pour les Journées Européennes du Patrimoine. La vie y a également son cours par l'office du jeudi, ainsi que de nombreuses activités culturelles (exposition, concerts...).

Au point culminant de la commune, l'église Saint Martin bénéficie aussi de l'attention de la commune. Dans ce bâtiment qui, au 19<sup>e</sup> siècle, recevait un télégraphe Chappe, véritable système de communication qui servait de relai entre l'église Saint Sauveur de Rennes et la tour Chappe toujours existante d'Orgères, se vit actuellement de nombreux offices et cérémonies religieuses. Aussi, et afin de préserver ce bâtiment et son accessibilité, la commune étudie une action de lutte contre les dégradations naturelles des pigeons.



Église Saint-Martin



Antenne chappe 

### LA PRÉSERVATION DE L'ANCIEN AU DÉFI DES DEMANDES IMMOBILIÈRES

Le patrimoine bâti et son harmonie n'est pas que municipal mais aussi privé. Chaque habitant.e, chaque propriétaire, participe à la préservation et à l'ambiance des différents quartiers. Cet objectif public se fait, dans les secteurs concernés, suivant les prescriptions des Architectes des Bâtiments de France (ABF). Dans cet objectif de préservation, un répertoire élaboré en partenariat avec la Région Bretagne a identifié le Patrimoine Bâti à Intérêt Local (PBIL), tant urbain que rural. A titre d'exemple, sont présentes, la demeure située 44 Rue du Gué, ancien presbytère du 18<sup>e</sup>, le Manoir de Mouillemuse, route de Vern.sur.Seiche datant de la même époque ainsi que le Manoir de la Malcotais (1641-XX<sup>e</sup> siècle) et son porche d'entrée (17<sup>e</sup> siècle.)

Ce classement par étoiles apporte certes des contraintes architecturales aux propriétaires devant conserver l'authenticité du bâti, mais permet également de valoriser les bâtiments actuels en autorisant leur changement de destination en habitation. Véritable enjeu, la valorisation PBIL allie préservation et usage.

## Le patrimoine vert « poumon de la commune »

**Enjeu de demain et des générations futures, la commune est attentive à la gestion de la nature et à sa préservation au fil des décennies.**

Nous permettant de respirer, de manger, de partager des moments de convivialité, de s'émerveiller, la commune entretient et met en valeur ce patrimoine intemporel ou éphémère. Rendez-vous au Parc de la Seiche et prochainement pour l'objectif « Ville Fleurie ».

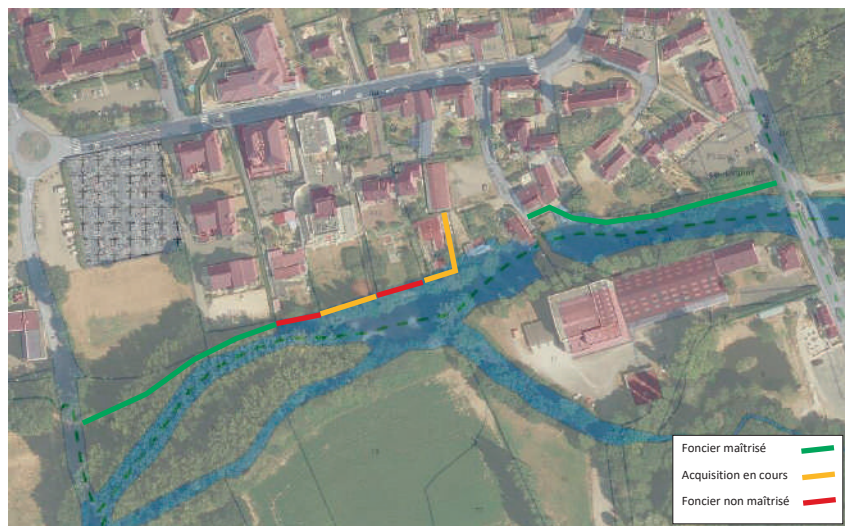
### LE PARC DE LA SEICHE, LE JOYAU COMMUNAL



Parc des Monts Gaultier

#### PROJET D'AMENAGEMENT DE CHEMIN EN BORD DE SEICHE - SECTEUR SAINT-LEONARD

Etat des lieux du foncier au 17/12/2021



Véritable atout de la commune, le Parc de la Seiche relie les deux rives et permet aux habitant.e.s, petite.e.s et grand.e.s, d'avoir un écrin de verdure à deux pas de chez eux. Jonction entre le Nord de la commune, aux aspects plus historiques et le Sud, plus récent, ce parc a vocation à être le lien qui nous rassemble, qui nous fait nous croiser en marchant le dimanche, en faisant son jogging ou en allant travailler via la piste cyclable.

Mais, bien que la nature puisse se satisfaire à elle-même, cet écrin de verdure doit être mis en valeur. Aussi, la ville procède régulièrement à des coupes régulières permettant de remplacer les arbres malades par de nouveaux venus vifs et prêts à prendre le relais. Les anciens arbres permettront à ces jeunes de pousser à l'ombre et à l'abri du vent. Le parc a également vocation à créer un lien intergénérationnel entre les habitant.e.s : aire de jeux et navires de galipettes côtoieront bientôt de nouveaux barbecues ainsi qu'un parcours de santé. Tout cela, agréablement animé par des balades contées ou animations musicales, ainsi que la traditionnelle fête de la musique.

De plus, la commune prévoit de relier, par un sentier pédestre, le Parc du Moulin au Parc des Monts Gaultier. Une réunion avec les riverain.e.s a déjà eu lieu en mairie, permettant l'échange et l'avancée significative de ce projet. Aussi, afin de relier la rive Sud à la rive Nord de la commune, deux passerelles peuvent être empruntées.

### UN CÔTÉ RURAL EXCEPTIONNEL, À DÉCOUVRIR

Forte de ses 86 % de terres agricoles, sentiers de randonnée et chemins ruraux, la commune est un véritable parcours de balades. La commune œuvre pour vous faire découvrir ce patrimoine, alliant faune, flore, intérêt alimentaire et économique. Partez à la découverte de ces sentiers dont ceux de randonnée équipés à chaque départ de Totems sur lesquels figurent leur circuit, regardez les anciens moulins, les fours à pain et les anciennes bâtisses.

Un circuit sera intégré au projet de sentier métropolitain mené par Rennes Métropole et l'AUDIAR. Ce sentier, sous la forme d'un arbre, aura pour but de valoriser le patrimoine bâti et naturel de la métropole bretonne.

Pour plus de balades, aventurez-vous sur les chemins communaux, passerelles entre les prés et les champs. Amoureux.se.s de la nature, cyclistes, marcheur.se.s nordiques, randonneur.se.s, profitez pleinement tout en respectant le monde agricole !





## Le patrimoine et les bâtiments municipaux : offrir aux Castelnodais.e.s des équipements confortables

**La commune comporte nombre d'équipements publics nécessaires aux diverses activités des usager.e.s. Les infrastructures se composent de trois salles et terrains de sport, de deux salles polyvalentes, d'un pôle santé, de deux écoles, d'un espace d'accueil pour les jeunes et un pôle petite enfance et enfance, de structures de jeux dans les parcs et de deux églises (presbytère).**

Ce patrimoine, bien que vieillissant pour certains, demande un effort financier afin de les maintenir en état de fonctionnement et les bâtiments doivent pouvoir rester agréables et répondre aux économies d'énergie, la conjoncture actuelle étant une priorité.

### LE FUTUR ALSH, UNE OPÉRATION NEUVE

Par manque d'anticipation, le pôle la Marelle petite enfance et enfance actuel ne peut plus répondre au nombre croissant d'accueil de jeunes bambins sur la commune. Une nouvelle structure prendra vie sur le secteur de l'Isle au sud de la commune. Trois agences d'architecture ont été retenues dernièrement, pour concourir sur ce programme regroupant l'anticipation de l'extension de l'école du Petit Prince et le nouvel

ALSH. Ce programme, rédigé par le cabinet CERUR, s'est effectué en concertation avec les élu.e.s, les usager.e.s, les enseignant.e.s, les animateur.ice.s et les parents d'élèves.

Nous avons profité de ce projet pour agrandir l'école de deux classes, d'une salle de sieste et imaginer un espace de vie sociale ouvert sur le quartier et la ville.

### LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS, DES TRAVAUX AU QUOTIDIEN

Depuis 2 ans, nous avons mis en place un programme pluriannuel de travaux de rénovation et de rafraîchissement des bâtiments municipaux. La liste n'étant pas exhaustive, ces interventions portent principalement sur :

#### - L'ÉCOLE DU CHAT PERCHÉ

La troisième et dernière phase s'effectuera en 2023 avec une échéance pour la rentrée de septembre prochain.

Les dernières salles recevront de nouveaux sols, de nouvelles peintures et des faux plafonds neufs équipés d'éclairage LED.

#### - LA SALLE DE TENNIS YVONNE RÉMOND

Au Hil, elle a vu son éclairage remis aux normes d'homologation et passé en LED. Le club House ainsi que les vestiaires ont pris un « coup de jeune » grâce à nos agents municipaux.

#### - LA SALLE RAYMOND PERRIN

Est nouvellement habillée de panneaux translucides plus performants thermiquement.

#### - L'EXTENSION DE LA MAIRIE

Elle a été isolée par l'extérieur et habillée par un bardage bois. Les vieilles fenêtres et une porte d'accès ont été remplacées.



Salle de tennis Yvonne Rémond

Dans le cadre du Certificat d'Economie d'Énergie (CEE), nous avons bénéficié d'un remplacement de calorifugeage des 8 chaufferies de la commune. C'est une opération à zéro euros, la prise en charge est effectuée par les fournisseurs d'énergie considérés comme « pollueurs ». Ce qui devrait permettre une économie de 20% sur le montant annuel.

Nos efforts d'améliorations énergiques se prolongent en remplaçant diverses installations vétustes par du matériel dernière génération type convecteurs, luminaires et isolation.



## Différences entre zone 30 et zone de rencontre

L'ensemble de la partie urbanisée en ville est limité à 30km/h.

Pourtant, certains secteurs sont des « zones 30 », notamment la rue des Potiers.

Il existe également des « zones de rencontre » comme devant le Pôle Santé.

Le Plan Communal de Déplacement prévoit plus de zones de rencontre dans des secteurs pré-identifiés.

### QU'EST-CE QU'UNE ZONE 30 ?

Dans une zone 30, la vitesse de tous les véhicules est limitée à 30km/h. La rue est donc plus sûre, plus paisible et moins bruyante. De plus, le partage de l'espace entre piéton.ne.s, automobilistes et cyclistes est facilité.

Dans une zone où la vitesse est limitée à 30 km/h pour tout type de véhicule, la vitesse modérée des véhicules motorisés permet une meilleure cohabitation et de meilleures conditions de sécurité avec les piéton.ne.s et les cyclistes. Celle-ci permet également aux piéton.ne.s de traverser la voie en tout point. Le décret du 30 juillet 2008 donne une existence légale aux 3 statuts de zone de circulation apaisée : la nouvelle aire piétonne, la création de la zone de rencontre puis la nouvelle zone 30.

### Les panneaux :



A l'entrée d'une rue en sens unique



Piéton.ne.s d'abord !

## Point sur les travaux de renforcement des réseaux en centre-ville

Une année s'est écoulée depuis le démarrage des travaux de renforcement des réseaux portés par la Collectivité Eau du Bassin Rennais et de Rennes Métropole.

La rue de la Grange en constituait le dernier secteur opérationnel qui s'est terminé fin octobre dernier.

Dans le prolongement de la rue des Potiers et du Giratoire Longford, la réfection en surface de la rue de la Grange s'accompagne de différentes modifications de circulation et de sécurité.

Tout d'abord, les deux quais bus existants ont fait l'objet de travaux d'amélioration pour le confort et une plus grande accessibilité des usager.ère.s du transport en commun.

La section Zone 30 a été élargie. Elle fera l'objet de marquages au sol en différents secteurs. Ainsi, elle s'étend du carrefour rue du Gué/rue des Potiers et inclut désormais la rue de la Grange dans sa totalité (700m linéaire en Zone 30).

Le régime de la priorité à droite est donc institué tout le long de cette Zone 30 (exception faite au niveau du giratoire). Ainsi, la vigilance est de mise au niveau des carrefours Allée de la Grange et Rue des Oiseaux avec un changement de régime de priorité.

Deux zones avec marquage au sol ont également été installées rue de la Grange afin d'y permettre le stationnement pour 4 véhicules automobiles. Ces deux zones constitueront des chicane.s sur chaussée permettant d'apaiser les flux de circulation.

Enfin, 4 unités de supports vélos ont été installées à l'angle de la Rue des oiseaux.

La commune ainsi que Rennes Métropole sont bien conscientes des nuisances et difficultés quotidiennes liées à ces travaux conséquents.

Des efforts collectifs qui auront toutefois permis l'amélioration d'axes structurants et d'y apporter des réponses concrètes en matière de sécurité et de régulation des flux.







Vins fins, whiskys,  
rhums, paniers  
gourmands,...

### CAVES HARDY

Chartres-de-Bretagne

02 99 77 17 58

Janzé

02 99 47 18 81

Noyal-Châtillon sur seiche

09 80 33 26 68

 [www.caveshardy.com](http://www.caveshardy.com)



Habiter  
ou  
investir

Loi <sup>(1)</sup>  
PINEL

**Mélody**  
Noyal Châtillon/Seiche

archimmobilier.fr / 02 99 78 3000

(1) Le non-respect de la location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales

**ARCH**  
immobilier

*Dernières opportunités*

*La Petite  
BRIQUE  
Rouge*


*Céline Chevallier*  
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation  
Achat / Vente  
Location / Neuf



06 62 28 47 38 | [celine.chevallier35@gmail.com](mailto:celine.chevallier35@gmail.com)

**ENT. PEINTURE  
DÉCORATION**  
Depuis 1997



PEINTURE  
P. PEINT

REVÊTEMENT  
SOL ET MUR

RAVALEMENT  
FAÇADE

AMÉNAGEMENT  
D'INTÉRIEUR

PARQUET

**VILLALARD**

- REVÊTEMENT SOL ET MUR
- RAVALEMENT DE FAÇADE
- AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR
- PARQUET
- FAUX PLAFOND
- CLOISON SÈCHE

4 rue des artisans - ZA du Hill  
35230 Noyal Châtillon sur Seiche  
**02 99 52 31 07**

[www.villalard-decoration.fr](http://www.villalard-decoration.fr)



**Sarl DUCHAINE**  
PAYSAGISTE

Création de jardins  
Terrasse bois  
Maçonnerie - Spa  
Cours et allée  
Clôture  
Entretien de jardin

**02 99 32 16 79**  
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

[duchaine-paysagiste@orange.fr](mailto:duchaine-paysagiste@orange.fr)  
[www.duchaine-paysage.fr](http://www.duchaine-paysage.fr)

Commerçants, artisans, entreprises, si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine, contactez-nous:

 [communication@ville-noyal-chatillon.fr](mailto:communication@ville-noyal-chatillon.fr)



## Laure Mariault : enseignante de Qi Gong

**Elle est installée sur la commune depuis avril 2019 et a ouvert sa salle de Qi Gong en 2021.**

Laure Mariault a pratiqué la gestion d'entreprise et a pris en charge la gérance d'une S.C.I d'un centre de yoga pendant plusieurs années.

Un profond désir de compréhension de la globalité corps-esprit, notamment grâce aux médecines traditionnelles, l'a conduite à s'engager au début des années 2000 dans la Médecine Chinoise et le Qi Gong.

Laure Mariault s'est formée en Médecine Traditionnelle Chinoise pendant une dizaine d'années sur Paris au Centre d'Études des Thérapies Chinoises, à l'Institut Chuzhen de Médecine Chinoise, ainsi qu'à l'Institut de Qi Gong du Quimetao. Plusieurs voyages d'Études en Chine auprès de Maîtres Taoïstes lui ont permis de s'imprégner de la culture traditionnelle chinoise et d'approfondir sa pratique du Qi Gong.

Le Qi Gong se traduit par « Travail (Gong) de l'Énergie (Qi) ». Art de longévité, le Qi Gong est multi millénaire, et principalement taoïste, une voie qui permet à l'être humain de trouver l'harmonie, et d'être relié avec le Ciel et la Terre. La pratique du Qi Gong se fonde sur trois principes : accorder le mouvement, le souffle et l'esprit, pour

renforcer notre l'énergie vitale. La lenteur des mouvements permet une relaxation en profondeur de tout le corps.

Accessible à toutes et à tous, le Qi Gong s'adresse à tous ceux. celles qui souhaitent soutenir leur réserve d'énergie. Il est aussi un véritable art de vivre, apaisant l'esprit, indispensable dans ce monde agité.

✉ [qiqong.artdumouvement@gmail.com](mailto:qiqong.artdumouvement@gmail.com)

🌐 [www.lordutao.fr](http://www.lordutao.fr)

☎ 06 81 08 20 37

📍 59 Route de la Rivière, 35230 Noyal Châtillon sur Seiche



## Une somatopathe sur la commune !

**Agnès Gérard, somatopathe a ouvert son cabinet à domicile en novembre 2021.**

Elle a découvert la somatopathie par des ami.e.s il y a une dizaine d'années, puis l'a testée elle-même sur plusieurs séances. Surprise par cette pratique qui lui apporté un grand soulagement et attirée depuis toujours par la thérapie manuelle Agnès Gérard a décidé de se former pendant 4 ans à l'école de somatopathie de Cesson-Sévigné. En parallèle, elle a suivi la formation Niromathé : méthode de réflexothérapie vertébrale et périphérique.

Elle pratique une thérapie manuelle douce basée sur deux méthodes : la somatopathie et la vibration tissulaire Niromathé. Les deux méthodes s'adressent à toutes et tous quel que soit l'âge. Les traumatismes physiques et émotionnels passés et actuels s'inscrivent dans le corps et les tissus et entraînent des blocages qui nous empêchent réellement « d'avancer ». Son geste est léger, précis et informationnel, il va permettre de lever parfois immédiatement et parfois progressivement les différents blocages et les douleurs associées : entorse, lombalgie, pubalgies, céphalée mais aussi problème viscéral, fatigue, anxiété...

La séance d'une heure environ, débute toujours par un échange car c'est bien un travail à deux et se déroule allongé ou assis en fonction de la méthode utilisée. Il n'y a pas de manipulations et la thérapie manuelle ne remplace pas un suivi médical régulier.

📅 **Sur rendez-vous uniquement.**

✉ [lavoixducorps.somato@gmail.com](mailto:lavoixducorps.somato@gmail.com)

☎ 06 64 55 00 76

📍 42 rue du Gué 35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche

📘 Agnès Gérard Somatopathe - Réflexologie Niromathé





## 🔊 Une nouvelle association sur la commune !

L'association la Protection Civile s'est installée sur la commune en mai dernier au 8 rue Lavoisier.

C'est une association départementale, composée d'un siège installé sur la commune et de 8 antennes locales réparties sur le département. Initialement installés à Betton, ils ont déménagé leur siège à Noyal-Châtillon-sur-Seiche afin de disposer de locaux plus importants.

✉ [ille-et-vilaine@protection-civile.org](mailto:ille-et-vilaine@protection-civile.org)

☎ 02 23 25 06 31

🌐 [www.adpc35.org](http://www.adpc35.org)

Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn

**La Protection Civile est une association agréée de sécurité civile, dont les membres interviennent dans 3 domaines d'actions :**

- la formation aux premiers secours
- le secours à la personne et
- l'assistance aux populations.



## 💡 NG Thermique nouvelle entreprise de plomberie, chauffage et climatisation

Installé sur la commune depuis 4 mois, Nicolas Gracien a créé son entreprise de plomberie, chauffage et climatisation : NG Thermique.

Avant de lancer son activité, il a été salarié pendant 11 ans dans la maintenance, l'entretien et la mise en service des chaudières gaz, fioul et bois pour les particuliers et le tertiaire.

Nicolas Gracien a, par la suite, décidé de créer son entreprise en développant la partie climatisation et pompe à chaleur en passant le RGE QUALIPAC, une certification d'efficacité dans le domaine de l'amélioration énergétique. En plus de ce label, il a également obtenu une attestation d'aptitude à la manipulation de fluides frigorigènes, ce qui lui permet aujourd'hui, de mettre en service les systèmes de climatisation.

**N'hésitez pas à le contacter pour plus de renseignements !**

📍 7 rue de la bastille

☎ 06 40 53 85 09

✉ [ng.thermique@gmail.com](mailto:ng.thermique@gmail.com)





## 🔊 Création d'un tiers-lieu

**A la vacance de l'ancien bar situé au 6, rue de Saint-Erblon, l'équipe municipale a accompagné un collectif d'habitant.e.s à la création d'un tiers lieu.**

Elle souhaite faire de cet endroit un lieu pour les habitant.e.s et avec les habitant.e.s, un espace de vie sociale où la rencontre, la convivialité, l'échange devront être le socle du projet. Il participera à dynamiser le territoire communal sans entrer en concurrence avec l'activité économique existante.



Mais, chaque tiers lieu est unique et est à inventer.

En juin 2021, un appel aux volontaires a été lancé. Et, c'est plus d'une vingtaine de personnes qui a été invitée à exprimer ses attentes et les compétences que chacun et chacune pouvaient apporter à la réalisation du tiers lieu. Désormais constitués en association "Le Quai de la Seiche", ces habitant.e.s vont pouvoir concrétiser leur projet : faire vivre ce nouveau lieu hybride et diversifié. Le projet est écrit et commencera sur la base d'un café associatif, culturel et solidaire auquel s'ajouteront peu à peu des activités et des animations. Il est et sera toujours possible de rejoindre cette nouvelle association dont la gouvernance s'exercera de manière collégiale.

**Vous pouvez laisser vos coordonnées à**

✉ [contact-quaidelaseiche@googlegroups.com](mailto:contact-quaidelaseiche@googlegroups.com)  
ou en Mairie qui transmettra.

*dessin réalisé par Marie Gautier*

## Le bio en perte de vitesse, des agriculteur.ice.s en manque de reconnaissance ?

**Commune agricole, Noyal-Châtillon-sur-Seiche compte 4 exploitant.e.s agricoles converti.e.s au bio. Un type de culture qui a les faveurs des citoyen.ne.s, car moins polluant, mais moins celles des consommateur.ice.s depuis 1 an.**

Pour la première fois depuis 10 ans, le marché bio a reculé en France l'année dernière. Un constat qui se ressent chez les producteur.ice.s bio de la commune.

« C'est très poussif en commercialisation, on nous a demandé de baisser la production » explique Nicolas Baudais, qui produit du porc bio et des poulets Label Rouge. En effet, dans la grande distribution, son débouché habituel, les ventes marquent le pas. La vente directe a plus le vent en poupe, à l'image de la ferme des Près Verts. « Ce n'est pas la catastrophe car nous avons gardé notre clientèle de base sur le lait » précise Bénédicte Clermont, mais les achats ont « baissé sur les produits annexes ».

En cause bien souvent ? Le prix. Pourtant, « 1 kg de carottes bio locales, ce n'est pas plus cher qu'un kilo de carottes râpées en barquette plastique » précise-t-elle. Tout est donc une question d'habitude de consommation. Et en la matière, les Castelnodais.es bénéficient d'une offre locale intéressante. « Sur la commune, les consommateur.ice.s ont du choix avec la ferme des Près Verts et la Petite Pince, qui offre une autre manière de consommer ».



*Petite Pince*



*Près Verts*

L'épicerie vrac a, en effet, ouvert depuis quelques mois rue des potiers, avec des produits bios et des tarifs attractifs. S'y ajoute les producteur.ice.s bios du marché du dimanche.

Les Castelnodais.es ont donc « les moyens d'agir sur la commune » d'après la co-gérante des Près Verts. « Il faut acheter des produits bio pour soutenir la production bio en générale » abonde Nicolas Baudais. Car d'un autre côté, les citoyen.ne.s demandent moins de pollution dans les champs, en particulier à proximité des maisons. Mais, pour y parvenir, encore faut-il stimuler la production sans produits phytosanitaires. « La demande du citoyen.ne est là mais pas la réponse du consommateur.ice » explique le producteur de volailles. Car, pour faire évoluer les pratiques agricoles, « le plus gros pouvoir, il est dans l'assiette » conclue Bénédicte Clermont.





## Salon de la Peinture et de la Sculpture

les 26 et 27 novembre

Le samedi 26 et dimanche 27 novembre, retrouvez votre traditionnel salon dédié à la peinture et à la sculpture avec, comme invitée d'honneur, Michèle Barange.

### MICHÈLE BARANGE, INVITÉE D'HONNEUR



Artiste peintre abstrait contemporain résidant à Rennes, Michèle Barange expose régulièrement dans son atelier galerie à Rennes, ainsi que dans des galeries à Paris et plus largement dans toute l'Europe (Allemagne, Luxembourg...).

Son travail se concentre principalement sur la peinture abstraite. Elle travaille à la peinture à l'huile en faisant une recherche sur la lumière, la matière et la couleur. Expressive et abstraite, sa peinture aborde le paysage au sens large du terme. Dans son abstraction gestuelle colorée, il y a une grande vibration de la matière. Michèle Barange travaille avec des couches de peinture fraîche mêlant hasard et contrôle.

Après des débuts dans la peinture figurative, cette artiste peintre a rapidement évolué vers une peinture abstraite contemporaine.

**Le Salon de la Peinture et de la Sculpture accueillera également une trentaine d'artistes amateur.ice.s ou professionnel.le.s.**

**Quatre prix seront décernés à la fin de ce week-end artistique :**

- Prix du Jury
- Prix de la Jeunesse
- Prix du Public Peinture
- Prix du Public Sculpture.

**Clôture des votes le dimanche à 17h00.**

 **Entrée gratuite**

 **Samedi 26 novembre de 14h00 à 18h30**  
**Dimanche 27 novembre de 10h00 à 17h30**

## Concert : Leïla and the Koalas « Brassens encore »

**Dimanche 4 décembre, venez assister au concert de Leïla and the Koalas.**

Brassens, c'est un chanteur bien français, bien ancré dans ses années glorieuses. Vindicatif et franchouillard, dirait-on même un peu misogyne... ?

Le chanteur d'un autre temps. C'est souvent comme ça qu'il nous revient en mémoire. Ce n'est pourtant jamais ce que j'ai compris, ni entendu de lui. Sur le papier, quelle

distance entre nous ! Entre ce cher tonton Georges et une féministe trentenaire, qui porte en elle le métissage contemporain de tous ces mondes qui se croisent. Pourtant les mots de Brassens émeuvent et touchent au cœur comme aucun autres ; comme la plus grande des jubilations. Ils touchent à l'universel. C'est son don ultime : souligner notre commun en chantant les histoires de toute une vie ; histoires amoureuses, sexuelles, mais aussi celles d'amitié, d'irrévérence, de bons mots, de défiance envers les pouvoirs...

**Quelle joie de chanter de si belles ôdes à notre humanité commune ! Leïla and the Koalas**

 **Dimanche 4 décembre à 18h00**

 **Espace Louis Texier**

 **Sur réservation**

 **02 99 05 20 09 ou**

 **reservation.culture@ville-noyal-chatillon.fr**





## Les rendez-vous de la Médiathèque La Source!

### 📺 MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

🕒 **Mercredi 9 novembre à 20h00**

**L'ÉNERGIE POSITIVE DES DIEUX.**  
Projection suivie d'une rencontre avec Arthur B. Gillette, cofondateur du groupe Moriarty et membre du collectif Astérotypie. Un film réalisé par Laetitia Møller (durée : 1h10min) Leur musique est une déferlante de rock électrique. Leurs textes assènent une poésie sauvage.

Accompagnés de quatre musiciens, Stanislas, Yohann, Aurélien et Kevin sont les chanteurs du groupe Astérotypie. Issus d'un institut médico-éducatif accueillant de jeunes artistes, ils dévoilent sur scène leurs univers détonants, encouragés par Christophe, un éducateur plus passionné d'art brut que de techniques éducatives. Leur aventure collective est un cri de liberté.

👤 **Public adolescent et adulte**

### 📺 JOURNÉE « EN ATTENDANT NOËL »

🕒 **Mercredi 14 décembre de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30**

Au menu : coloriages et activités créatives de Noël toute la journée. Film d'animation de Noël à 15h00

👤 **Tout public**

### 📺 PANIER DE L'HIVER

🕒 **Samedi 17 décembre à 10h30**

Autour d'un café, venez partager vos dernières lectures et découvrir nos derniers coups de cœur !

### 📺 C'EST LA QUINZAINE FANTASTIQUE

**Du mardi 15 au mercredi 30 novembre**  
**A l'aube de l'hiver 2022, des évènements surnaturels vont faire irruption à la Médiathèque...**

Un spectacle qui racle  
Ses épouvantables thématiques  
Des sélections qui vous font monter la tension  
Allez raconte, d'avoir peur n'ai pas honte  
Bébés lecteurs qui fait un peu peur  
Les Yeux sur l'écran, c'est effrayant

👤 **Tout Public**



### 📺 SPECTACLE « CHRONIQUES TÉNÉBREUSES »

🕒 **Vendredi 25 novembre à 20h30**

Un léger courant d'air frôle votre nuque, vous pensez entendre l'étrange musique d'une charrette mal graissée ? Vous pouvez frissonner, le sort est jeté ...

L'Ankou, en humble serviteur de la mort, vous annonce sa venue ...

Le conteur Antoine Debray, accompagné de la chanteuse et musicienne Emilie Bouchereau, vous invite à un voyage à travers les ténèbres des contrées ancestrales bretonnes.

👤 **A partir de 7 ans**

### 📺 LES YEUX SUR L'ÉCRAN SPÉCIAL FILMS FANTASTIQUES

🕒 **Samedi 26 novembre à 11h00**

Une rencontre autour du cinéma fantastique où vous pourrez découvrir des films incontournables du genre mais aussi des pépites méconnues. A travers extraits et bandes annonces, une heure dédiée au 7<sup>ème</sup> art.

👤 **Public adolescent et adulte**

### 📺 SPECTACLE « MIMO ET TUF, LA CHASSE AU PÈRE NOËL »

🕒 **Vendredi 16 décembre à 20h00**

Le Père-Noël a disparu ! C'est du moins ce que croient Mimo et Tuf, qui s'improvisent agents secrets et partent à la recherche du gros bonhomme à bonnet rouge. Ils investissent alors le dernier endroit où le Père-Noël a été vu...

Rythmé par des chansons, des improvisations et des interactions avec le public, Mimo et Tuf est une enquête captivante dans un univers de supermarché onirique, bricolé dans l'imaginaire des deux clowns.

👤 **Tout public**



**POUR TOUTES LES ANIMATIONS proposées à la Médiathèque, LA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE AU 02 99 05 26 30**

Accès gratuit dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur.



**LE PRÊT ILLIMITÉ : autant de documents (livres, magazines, musique et cinéma) que vous le souhaitez pour 4 semaines**  
Inscription gratuite pour toutes et tous !

## C'est également à l'agenda de la Médiathèque...

### RDV DU NUMÉRIQUE :

📅 **Mardi 8/11 de 15h00 à 16h30 :**  
Découverte de la généalogie avec le numérique

📅 **Samedi 3/12 de 10h30 à 12h00 :**  
Création de cartes de vœux avec Canva

### JEUX-VIDÉO :

📅 **Mercredi 23/11 entre 14h00 et 18h00 :**  
Découverte de la réalité virtuelle (12 ans et +)

📅 **Mercredi 7/12 entre 14h00 et 18h00 :**  
Découverte de la Switch



## Autour de Noël...

### UN MARCHÉ DE NOËL

**Le Comité des Fêtes organise un marché de Noël le dimanche 11 décembre de 10h00 à 18h00 au complexe sportif Raymond Perrin**

Une cinquantaine d'exposant.e.s vous proposeront tous types d'idées cadeaux : bijoux, fantaisies, parfumerie, lingerie, céramiques, couture, maroquinerie, alimentation, décorations de Noël, peintures... Sur place, restauration rapide et buvette avec du vin chaud ! Bien sûr, le Père Noël sera présent pour des photos avec les enfants !

### DES BALADES EN CALÈCHE AVEC LE PÈRE NOËL



**Les dimanches 11 et 18 décembre, de 8h00 à 13h00, l'association des assistantes maternelles Frimousse propose à nouveau aux plus jeunes des balades en calèche avec le Père Noël.**

Le départ se fait depuis la place Pierre Croc, près du marché hebdomadaire.

**Tarif : 2,50€ le tour**

### UNE BOÎTE AUX LETTRES POUR ÉCRIRE AU PÈRE NOËL !

**Du 1<sup>er</sup> au 15 décembre, les enfants vont pouvoir poster leur lettre pour le Père Noël dans une boîte aux lettres positionnée sur le côté de la place Pierre Croc.**

Pour écrire au Père Noël, c'est simple : il suffit de mentionner clairement le nom du célèbre destinataire et les coordonnées de l'enfant pour que le Père Noël puisse lui répondre ! En revanche, il est inutile de mettre un timbre, car cette poétique correspondance est gratuite !

Les enfants sont invités à poster leur lettre avant le mercredi 15 décembre ! Les lutins de la Mairie se chargeront d'envoyer toutes les lettres !



## Expression de l'opposition 📄

### Une hausse des coûts de l'énergie

**Les tensions internationales de ces derniers mois et les décisions politiques en Europe et en France ont entraîné une hausse des coûts de l'énergie.**

Cette augmentation n'est pas un épiphénomène mais une réalité que chacun mesure dans son quotidien.

Dès aujourd'hui, nous devons collectivement et individuellement nous organiser afin d'adopter des mesures visant à réduire notre facture énergétique. Pour notre commune, il en est de même ; l'objectif essentiel étant de limiter la dégradation des finances communales.

À ce jour, nous avons uniquement connaissance d'un vœu municipal métropolitain et national pour demander au Gouvernement de bénéficier de l'accès aux tarifs

réglementés pour les collectivités.

Quid des mesures de sobriété énergétique de notre commune ? Nous sommes surpris de ce silence puisque de nombreuses communes ont déjà annoncé leurs mesures. Mais le sujet sera certainement d'actualité quand l'hiver sera arrivé...

Dans l'attente, nous appelons vivement à un plan d'actions pour assurer la continuité des activités communales sans obérer les finances locales. Une attention renforcée sera nécessaire pour accompagner les personnes en fragilité pendant cette période d'incertitude. Nous mesurons pleinement que les solutions sont à concevoir en local pour construire un avenir plus serein.

Nous espérons que chacun d'entre vous trouvera des solutions pour ne pas être trop impacté financièrement dans son quotidien afin de pouvoir

profiter pleinement des moments festifs de Noël tant attendus.

Toute notre équipe vous souhaite de belles et heureuses fêtes de fin d'année, remplies de joie, de plaisir et de bonheur...

**Groupe de l'opposition : Gilles de Bel-Air, Annie Geslin, Karine Floret, Annie Coënt, Rodolphe Bellanger.**



## VENDREDI 4 NOVEMBRE

Collecte de sang

 De 14h00 à 18h30

 Espace Louis Texier

 Sur rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr>

## VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 NOVEMBRE

Spectacles pour enfants « Tékitoi et Toitéki » proposés par la compagnie Souffleuses de rêves

 De 0 à 6 ans

6€/personne de plus de 6 mois

 Durée du spectacle : 30 à 45 min

Séances à 10h00 et 11h00

 Espace Louis Texier

 Réservation indispensable par Helloasso ou au 06 47 41 17 26

## DIMANCHE 6 NOVEMBRE

Salon de l'utile à l'agréable organisé par l'association Frimousse

Exposition/vente de bijoux, cosmétiques, articles de mode, entretien de la maison jeux, loisirs créatifs, ustensiles culinaires...

 De 9h00 à 17h00

 Espace Louis Texier

## VENDREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 proposée par la Municipalité en partenariat avec l'Union Nationale des Combattants suivie d'un banquet organisé par l'UNC à 13h00 (ouvert à toutes et à tous)

 11h00

 Esplanade du Souvenir

## SAMEDI 12 NOVEMBRE

Concert organisé par l'association les amis de Saint-Léonard

**Au programme :** Tomoko Uemura, flûtiste, et Anne Le Signor, harpiste, deux artistes confirmées, la première vivant près de Pont-Aven et la seconde, près de Rennes

Entrée et participation libres

 20h00

 Eglise Saint-Léonard, rue du Gué

 02 21 07 37 38

## SAMEDI 19 NOVEMBRE

Concert-cabaret organisé par le Groupe vocal intercommunal Les Manque pas d'airs

Au cours de cette soirée, vous aurez le plaisir de découvrir plusieurs ensembles vocaux, aux répertoires variés, chanson française, chants du monde, chants de marins... La diversité sera au rendez-vous ! Participation au chapeau.

 A partir de 20h30

 Salle Duguesclin de Saint-Erblon

## DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

Téléthon organisé par le club féminin de loisirs artistiques

 27 novembre et 4 décembre  place du marché

 30 novembre au 3 décembre  Super U

 2 décembre, de 16h00 à 18h30  Espace Louis Texier

 3 décembre, de 10h00 à 18h00  Espace Louis Texier

## VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 NOVEMBRE

Collecte de la banque alimentaire

Aux horaires d'ouverture

Super U et Lidl de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

## VENDREDI 2 DÉCEMBRE

Portes ouvertes à l'école Saint-Amand

Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2023.

**De 17h30 à 19h30**

N'hésitez pas à contacter Mme DAVENEL, la cheffe d'établissement, au 02 99 52 36 96 ou par courriel : [eco35.st-amand.noyal-chatillon@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.st-amand.noyal-chatillon@enseignement-catholique.bzh)

## SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

La brocante fête ses 10 ans ! A cette occasion, venez aux portes ouvertes au lieu-dit La Malcotais

 De 10h00 à 18h00

## LUNDI 5 DÉCEMBRE

Cérémonie d'hommage aux morts d'Afrique du Nord

 11h00

 Esplanade du Souvenir

## Prochaines permanences des Élu.e.s

 le samedi de 10h à 12h, en Mairie :

- 5 novembre : Alexandra Blin, Adjointe Éducation, Petite Enfance et Enfance
- 12 novembre : Antoine Lamballais, Adjoint Mobilité, Sécurité et Prévention
- 19 novembre : Sébastien Guéret, Maire
- 26 novembre : Valérie Le Bouler, Adjointe Culture et Communication
- 3 décembre : Anthony Chénais, Délégué Environnement, Développement Durable et Numérique

- 10 décembre : Dominique Lamart, Déléguée aux Infrastructures
- 17 décembre : Valériane Pronier, Adjointe Jeunesse et Engagement Citoyen



### ATTENTION

LA MAIRIE ET LA MÉDIATHÈQUE  
seront fermées les  
SAMEDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE